Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 126

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: C.H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

préoccupé, que la parole naïve, révélatrice d'une grave incompréhension : «Monsieur le pasteur se promène» ! Il faut mettre la main à tout, aux besognes les plus simples, les plus matérielles qui paraissent tout à fait en dehors de notre activité. Appelé par sa vocation à lier sa vie très intimément à celle de ses paroissiens, le pasteur a l'occasion, à côté de beaucoup de motifs d'encouragement, de savourer bien des déceptions amères. Et si nous voulions parler du pastorat dans les villes, nous y ajouterions toutes les préoccupation spéciales qu'engendrent les cités populeuses, inquiétes, agitées de passions tumultueuses, la difficulté extrême en face de questions brûlantes, le sentiment parfois accablant de la solitude morale, la tristesse qui dégage l'âpreté des luttes nécessaires où l'on sent toute sa faiblesse.

Le pastorat demande donc et, nous devons nous pénétrer de cette pensée, de celle qui voudrait l'embrasser des qualités morales spécialement fortes, un caractère trempé, résistant, endurant, fait de souplesse, plein de tact et de prudence, dépourvu de toute susceptibilité. Pour se mouvoir ainsi dans la pratique du ministère, sans tomber, sans errer, il faut être la colonne de fer ou la muraille d'airain. Et d'innombrables femmes ont montré, dans d'autres domaines, d'autres carrières, qu'elles pouvaient l'être !

Quant à la préparation il ne saurait être question d'autre chose que d'études universitaires complètes, les mêmes que celles qui sont exigées pour l'homme. Elles ne sauraient être poursuivies avec assez de soin et de sérieux. Il serait très dangereux, je crois, que, pour des exigences pratiques, on mutile, on diminue l'importance des études théoriques. Car une fois l'exercice du ministère commencé on n'aura plus guère le temps, sauf quelques exceptions, de compléter sa préparation; on ne pourra que souffrir de son insuffisance. Aujourd'hui cependant, c'est une idée très fréquente qu'il faut avant tout du pratique; les valeurs purement intellectuelles ou spirituelles sont dépréciées par un fort courant de matérialisme pratique. Nous pensons que cette appréciation utilitaire est dangereuse et fausse, et on ne saurait assez réagir. Tout ce qui peut éveiller le goût de la recherche, assouplir l'esprit, élargir les horizons, tout ce qui nous aide à pénétrer dans les trésors du passé pour mieux comprendre le présent, tout cela est une force. Si je crois devoir rompre une lance pour que la femme pasteur ait une culture universitaire complète et solide, je m'empresse d'ajouter qu'elle ne suffit pas. Elle doit encore se familiariser avec des problèmes et des questions de méthode, de pratique qui ne se posaient peut-être pas jadis, avec des problèmes nouveaux; les problèmes économiques, sociaux en particuliers. Il n'est pas de médecin, qui, ses études achevées ne fasse de l'internat, les avocats ont l'obligation du stage. Pourquoi donc n'exigerait-on pas du futur pasteur, homme ou femme, un stage analogue, soit chez un pasteur expérimenté, soit dans une institution quelconque, soit dans une école pratique, comme les ministères féminins ? Ajoutons que nous ne pensons pas que la femme pasteur doive se spécialiser dans des œuvres particulièrement féminines (nous avons assez de garde-malades, infirmières, etc.), car son action doit être avant tout religieuse; elle ne doit sans aucun prétexte s'écarter de son but premier : devenir pasteur.

* * *

Nous pouvons constater maintenant que l'action religieuse attire la femme, qu'elle a des dons très réels, des aptitudes certaines dans ce domaine spécial. Les preuves abondent. Un mouvement accentué se dessine en sa faveur. Laissons parler les faits et voyons l'état de la question dans quelques pays protestants. Je vous livre ici les modestes résultats d'une petite enquête à laquelle je me suis livré au cours de l'été dernier Mieux que toute autre chose ils nous montreront que, malgré tout, peu à peu, la question se pose, occupe et préoccupe, qu'elle se développe et finira par suivre logiquement son cours.

(*A suivre*) Paul Chapuis, pasteur.

De-ci, De-là...

Nous sommes très heureuse de pouvoir annoncer à nos lecteurs que notre collaboratrice, Mlle Rose Rigaud, Dr ès lettres, vient d'être nommée privat-docent à l'Université de Neuchâtel pour un cours sur des sujets de littérature française au XVIme siècle. Mlle Rigaud, qui est une des figures les plus connues de nos cercles féministes, et qui a affirmé ses remarquables qualités politiques durant toute la campagne pour le suffrage féminin à Neuchâtel en 1918-1919, s'est fait d'autre part un nom dans les milieux littéraires par sa thèse de doctorat sur Christine de Pisan. Nous la félicitons très chaudement de cette nomination qui allonge notre liste de femmes professant dans des chaires universitaires en Suisse.

* * *

La Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté avait profité, le 10 septembre dernier, de la présence simultanée à Genève de Miss Jane Addams, sa présidente internationale, et des trois déléguées féminines à l'Assemblée de la S. d. N. (Mme Wicksell, Mlles Forchammer et Bonnevie) pour organiser, une réception d'abord, une séance publique à l'Athénée ensuite. Le sujet traité était celui-ci : « *Que peuvent les femmes pour rétablir la paix du monde?* ». Miss Addams, Mlle Forchammer, et nos compatriotes Mme Claparède, Mlles Marg. Gobat et Pfenninger (Magali Hello) ont tour à tour pris la parole pour recommander la participation des femmes aux travaux de la S. d. N. et l'éducation des femmes et des enfants en vue de la paix internationale.

* * *

Nous avons annoncé en son temps le IIme Congrès international des Ouvrières qui doit se tenir à Genève du 17 au 25 octobre. Les renseignements qui nous sont parvenus depuis lors confirment l'intérêt que présentera cette réunion. Les séances (qui auront lieu probablement dans la salle de l'Athénée) seront consacrées à des rapports sur la réalisation des conventions adoptées à Washington quant au travail des femmes, puis à l'examen des sujets sur lesquels aura à se prononcer la IIIme Conférence internationale du Travail, également convoquée à Genève pour le 25 octobre. Cette Conférence, on le sait, va s'occuper du sujet brûlant dans bien des milieux des conditions du travail dans l'agriculture, de même qu'elle s'est occupée à Washington des conditions du travail industriel, et à Gênes du travail maritime, — et le Congrès des Ouvrières, en se réunissant huit jours plus tôt, entend par là pouvoir fournir à la Conférence des indications précieuses sur l'opinion des femmess directement intéressées. Nous pensons que les séances du Congrès des Ouvrières seront, sinon publiques, du moins facilement ouvertes aux femmes que préoccupent les problèmes du travail. Pour tout renseignement, on peut s'adresser dès maintenant à la secrétaire générale, Mrs. Maud Swartz, Hôtel de la Paix, Genève.

* * *

Le très actif directeur du Secrétariat romand d'Hygiène morale et sociale, M. Maurice Veillard, nous a adressé, au cours de ces derniers mois de nombreux documents, tous plus intéressants les uns que les autres, et dont nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, parler ici plus en détail. Nous devons nous borner à signaler à nos lecteurs le numéro de 1920-21 de la *Revue annuelle d'Hygiène sociale et morale*, publiée par le Secrétariat, qui contient, en plus d'un article de fond, dûment étayé par des faits contemporains choisis dans notre pays [1], sur la *protection de la famille*, une chronique suisse et une chronique internationale extrêmement bien renseignées sur les sujets qui préoccupent le Secrétariat. (Se procurer cette *Revue* au siège du Secrétariat, Valentin, 44, Lausanne.)

La question du cinématographe y est aussi touchée; on n'a pas oublié sans doute la belle étude si documentée et si fouillée de M. Veillard, dont nos lecteurs ont eu la primeur. Les conclusions (que nous avons également publiées) ont été communiquées aux principaux magistrats et fonctionnaires de police des trois cantons romands, qui, presque tous, les ont complètement approuvées, sauf quelques réserves d'ordre surtout juridique. Ce sont ces conclusions qu'il s'agit donc maintenant de faire entrer dans la pratique par des lois cantonales, ou des mesures de police locale, et c'est à quoi sont chaudement engagées les Associations affiliées au Secrétariat. Leur groupe-

[1] Citons, entre autres faits probants, cette comparaison établie par enquête de l'Institut J.-J. Rousseau entre les milieux familiaux bons et mauvais, et les « bons » et « mauvais » élèves signalés à l'école primaire. Sur 30 bons élèves, par exemple, 26 étaient bien logés, alors que 23 mauvais souffraient de la surpopulation et de la promiscuité (10 personnes dans 2 pièces, etc.). Parmi les 60 enfants enquêtés, 19 mauvais élèves sont, ou enfants illégitimes (5), ou enfants de prostituées (2), ou enfants d'alcooliques (8), etc. Le reste à l'avenant.

ment entre elles par régions pourra sans doute faciliter cette tâche, et il importe de signaler ici que les Sociétés genevoises ont, sur la suggestion de M. Veillard, constitué un cartel, au cadre très souple, qui, sans gêner aucune des Sociétés dans son autonomie propre, peut, d'autre part, coordonner heureusement leurs efforts.

Coordonner, éviter les gaspillages, les dispersions inutiles de temps et de forces, les doubles emplois, tel est toujours le principe d'action du Secrétariat. Il s'en est encore inspiré en organisant au début de l'été une rencontre des directrices et présidentes d'orphelinats, de homes, de maternités, de maisons dites de relèvement de la Suisse romande, réunion à laquelle les Départements vaudois de Justice et de Police et de l'Instruction publique s'étaient fait officiellement représenter. Deux travaux ont été présentés: l'un sur l'utilité de rencontres régulières de ce genre pour prendre contact entre personnes s'occupant des mêmes questions et pour étudier les problèmes tant pédagogiques qu'administratifs qui sont communs à toutes ces institutions; l'autre par Mme Chavannes-Hay, de Lausanne, sur la psychologie de la jeune fille moralement abandonnée. L'entretien très animé qui a suivi a montré combien fécondes pouvaient être pareilles rencontres.

* * *

La première femme bourgmestre en Belgique.

Une correspondance de Bruxelles au *Temps* annonçait récemment que le Parlement belge avait voté un projet de loi autorisant les femmes à exercer les fonctions de bourgmestre, échevin, receveur et secrétaire communal. Le vote de cette loi s'imposait depuis le jour où le droit de suffrage à la commune a été reconnu aux femmes, et surtout depuis le 24 avril, date des élections communales, qui ont fait entrer nombre de femmes dans les conseils communaux.

Les femmes mariées ne pourront néanmoins accepter d'exercer des mandats échevinaux qu'en vertu d'une autorisation maritale, et les femmes bourgmestres devront, par dérogation à la loi communale, céder à un échevin les fonctions de chef de la police municipale.

Dans une des communes de l'agglomération bruxelloise, la féministe bien connue, Mme Brigode, a été élue échevin. On annonce maintenant que le roi, sur la proposition du premier ministre, M. Carton de Wiart, vient de nommer Mlle Keignarts bourgmestre du village de Gheluvelt, qui est situé dans les régions dévastées, au nord d'Ypres. C'est parce qu'elle a rendu de grands services à ses concitoyens, dans l'œuvre de reconstruction, que le premier ministre a proposé au roi la nomination de Mlle Keignarts, qui est la première femme bourgmestre en Belgique.

* * *

Une note parue dans la presse montre de façon saisissante la relation de la misère avec la prostitution. En effet, d'après une statistique officielle publiée par le gouvernement autrichien, durant l'année dernière, 3300 femmes ont été arrêtées à Vienne pour prostitution clandestine. Parmi elles, il y a 377 épouses de fonctionnaires, 14 épouses d'ingénieurs, 7 épouses d'officiers, 571 femmes appartenant aux classes moyennes. Au prolétariat n'appartient que le 14 % du total des délinquantes. Parmi les personnes arrêtées, il y avait des filles de médecins de régiment, de hauts conseillers des finances, de conseillers communaux, de dentistes, âgées de 15 à 16 ans, et 8 filles de hauts fonctionnaires du gouvernement. La statistique remarque que le développement de la prostitution, à Vienne, est la conséquence du fait que l'argent n'a plus de valeur pour les nouveaux riches et les étrangers: ceux-ci paient n'importe quel prix toute faveur, et les femmes de la société viennoise, qui sont pour la plupart réduites à la plus extrême indigence, ne résistent pas à cette séduction.

* * *

Une de nos collaboratrices nous écrit:

L'Entr'aide féminine de Marseille vient de publier son sixième compte-rendu annuel.

Fondée pendant la guerre pour parer aux besoins les plus urgents et remédier aux misères matérielles et morales du moment, elle a cherché depuis lors à s'adapter à la situation actuelle. Elle vise à réveiller et à développer chez toutes les femmes le désir et le pouvoir de travailler au relèvement des ruines qu'a accumulées la grande tourmente, à les rendre plus conscientes de leurs devoirs et à en faire de véritables citoyennes, s'intéressant activement à la vie du pays et prenant à cœur leur part de collaboration.

Passons rapidement en revue les principales branches de l'œuvre.

La section des *pensions militaires* et celle des *pupilles de la guerre* sont sur le point d'être supprimées pour cause de double emploi. Celles de l'*assistance aux femmes en couches, aux vieillards et incurables*, des *renseignements sur les œuvres privées*, du *travail* et du *placement*, ont continué leur activité. La *section juridique* s'est surtout occupée des débats entre propriétaires et locataires. La *cantine* est très appréciée pour ses repas excellents et à bon marché et la *bibliothèque* est en plein progrès. Des *causeries* intéressantes attirent régulièrement un nombreux et fidèle auditoire autour de conférenciers de mérite, parmi lesquels nous remarquons notre compatriote le professeur Muret, de Lausanne, bien connu pour sa chaleureuse propagande féministe.

Il n'a malheureusement pas encore été possible d'entreprendre la *lutte contre l'alcoolisme*. Elle n'aura quelque chance de succès que lorsque les Françaises auront enfin conquis les droits dont jouissent maintenant la plupart des femmes d'Europe et d'outre-mer!

L'*Ecole d'initiation civique et sociale* avait été dès l'origine un point de mire pour les fondatrices de l'Entr'aide: elle avait dû être laissée à l'arrière-plan pendant la guerre. Mais sa création s'imposait de plus en plus, à mesure que l'on constatait les lacunes d'une éducation qui laisse les femmes désarmées devant les difficultés de la vie. En France seulement, un million et demi ne sont-elles pas destinées au célibat et, pour une grande partie, aux âpretés de la lutte pour l'existence? Le programme du premier semestre de l'Ecole ne comprend encore que les branches essentielles: notions de droit civil et de droit public, économie domestique, comptabilité familiale, pédagogie moderne, psychologie féminine et infantile, étude du féminisme, etc. Le nombre encore restreint des auditrices — 45 en tout — ira sans doute en augmentant, grâce au talent et à la compétence indiscutables des professeurs hommes et femmes.

On ne saurait trop féliciter celles qui ont su fonder, à l'écart de toute préoccupation politique et confessionnelle, et avec un horizon si largement ouvert aux tendances progressistes, le groupement de l'Entr'aide féminine. Si le chiffre des membres peut nous paraître encore bien modeste (500 environ) pour une ville aussi importante, il faut — cela va de soi — tenir compte des circonstances difficiles du début, des obstacles, de l'ambiance et de la nouveauté du point de vue auquel se sont placées les initiatrices. Souhaitons-leur, souhaitons surtout à leur Ecole et à l'idée généreuse et pleinement démocratique qu'elle représente, un succès proportionné à leurs efforts.

C. H.

En réponse...

I. Nouveaux abonnements et dons.

Taverne antialcoolique (Genève), 1 abonnement	Fr. 3 —
Dr W. (Lugano), un abonnement	» 3 —
Mme B. (Genève), don	» 5 —
Comité de l'U. F. (Neuchâtel), don	» 14 —
	Fr. 25.—
Listes précédentes:	Fr. 491 95
	Fr. 516 95

II. Souscription au fonds de roulement.

(Parts à 25 fr. l'une.)

Mme T.-M. (Bâle), 2 parts	Fr. 50
Listes précédentes:	» 2150
	Fr. 2200

Tous nos remerciements. Arriverons-nous à la somme de 2500 fr. qui avait constitué le fonds de roulement initial du *Mouvement?...*

A travers les Sociétés féminines

Zurich.— *Association pour le Relèvement moral.*— Cette Association zuricoise vient de faire paraître son rapport annuel. L'activité de cette société a pris de plus en plus d'extenssion, les fléaux contre lesquels elle lutte si énergiquement se propagent de façon inquiétante dans les milieux de la campagne qui semblaient devoir rester à l'abri. Par bonheur, l'augmentation des membres a été proportionnée à l'accroissement de la tâche de prévention et de sauvetage que poursuit l'Association.

Les divers établissements qu'elle a fondés ont continué à se développer de façon très satisfaisante. L'*Asile de Jeunes Filles* montre avec évidence l'influence salutaire d'un travail accompli sous une direction qui sait réveiller les énergies et les bonnes dispositions qui sommeillent au fond de chaque être humain. A la *Maternité*, les efforts pour développer l'amour des mères pour leurs enfants sont en général couronnés de succès. L'*Œuvre d'assistance et d'hospitalisation des personnes atteintes de maladies vénériennes* fait malheureusement toucher au doigt la gravité du mal qui atteint aujourd'hui une si grande partie de notre population. Elle fait aussi voir les relations intimes qui existent entre cette plaie et celle de l'alcoolisme. Il est d'autant plus regrettable que la loi qui avait pour but d'en limiter les dangers en soumettant cafés et auberges à certaines restrictions n'ait pas trouvé grâce devant le peuple. Il appartient aux femmes de reprendre avec un nouveau zèle le combat sur ce terrain!

Parmi les motifs d'encouragement, il faut citer le succès grandissant des *réunions de mères de famille* avec conférences instructives. Elles ont maintenant lieu régulièrement dans cinq quartiers différents de la ville et groupent toujours plus d'auditrices. Souvent elles ont été le point de départ de relations amicales et ont fourni l'occasion d'apporter un secours moral et des conseils bienvenus. Il est difficile d'en organiser à la campagne de façon un peu régulière. Les obstacles sont